

OBJET REGIE AFFAIRES FUNERAIRES  
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2007

---


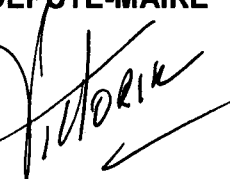
Le Budget Supplémentaire 2007 de la Régie des Affaires Funéraires fait apparaître des recettes et dépenses pour un montant total de 50 948,36 €.

La situation à mi-exercice a permis de constater des besoins nouveaux. Ces dépenses supplémentaires concernent essentiellement les postes personnel et fournitures et services.

Je vous demande donc d'approuver le Budget Supplémentaire des Affaires Funéraires tel qu'il figure en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE DEPUTE-MAIRE



René-Paul VICTORIA

OBJET REGIE AFFAIRES FUNERAIRES  
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2007

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 07/3-17 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Madame Gilda BABY, Conseillère Municipale, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve le Budget Supplémentaire 2007 des Affaires Funéraires pour un montant total de 50 948,36 €.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le - 9 OCT. 2007



LE DEPUTE-MAIRE

Paul VICTORIA

**COMMUNE DE SAINT-DENIS  
AFFAIRES FUNERAIRES  
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2007**

RECETTES	Montants
CREDITS REPORTEES	88 948,36
EXCEDENT REPORTE	
RECETTES NOUVELLES	
SUBVENTION D'EQUILIBRE	-38 000,00
<b>Total</b>	<b>50 948,36</b>

DEPENSES	Montants
CREDITS REPORTEES	
DEFICIT REPORTE	
DEPENSES NOUVELLES	
012 CHARGES DE PERSONNEL	37 000,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	
6061 FOURNITURES NON STOCKABLES	5 948,36
615 MAINTENANCE CREMATORIUM	4 000,00
6066 CARBURANT	4 000,00
<b>Total</b>	<b>50 948,36</b>

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
 séance du **04/10/2007**  
 en annexe à la Délibération N° **0713-17**

**LE MAIRE**